



COMMISSION LOCALE DE L'EAU SAGE « AISNE VESLE SUIPPE »

Compte-rendu de la 17^{ème} réunion de la CLE Mardi 9 octobre 2012 de 16h à 17h30 à Maizy

Ordre du jour :

1. **Présentation du SAGE aux nouveaux membres**
2. **Elections du Président et du bureau de la CLE**
3. **Travail de la CLE pour la mise en œuvre**

Présence des membres de la CLE : (37 membres présents et 1 pouvoir)

Collège des élus			
Structure	Représentant		Présence
Communauté de communes Champagne Vesle	Francis	BLIN	X
Association des Maires des Ardennes	Jean-Marc	BRIOIS	X
Association des Maires de l'Aisne	James	COURTEFOIS	
Association des Maires de la Marne	Michel	CREDOT	X
Communauté de l'Agglomération Rémoise	Jeannine	DAVIS	X
Communauté de communes de la Région de Suippes	Daniel	DIEZ	X
Syndicat des eaux du Rouillat	Michel	FRUIT	X
Conseil Général des Ardennes	Mireille	GATINOIS	X
Syndicat de Gestion et de Mise en valeur de l'Aisne Axonaise non navigable	Rémy	GILET	X
Syndicat des eaux de Fismes	Jacques	GOSSARD	X
Entente Oise Aisne	Dominique	GUÉRIN	X
Parc Naturel Régional de la Montagne de Reims	Régis	HANON	X
Association des Maires de la Marne	Serge	HIET	X
Conseil Régional de Picardie	Sylvie	HUBERT	X
SIVU des grands Prés	Daniel	LAGAIN	
Communauté de l'Agglomération Rémoise	Alain	LEBOEUF	X
Association des Maires de la Marne	Francis	LEMPEREUR	Excusé
Syndicat Intercommunal d'Aménagement de l'Ardre	Marie-Bernadette	NEYRINCK	X
Conseil Régional de Champagne-Ardenne	Jean	NOTAT	X
Conseil Général de la Marne	Jean-Pierre	PINON	X

Communauté de communes de l'Asfeldois	Yannick	RENAUDIN	
Syndicat intercommunal de la vallée de la Vesle	André	SECONDÉ	X
Conseil Général de l'Aisne	Ernest	TEMPLIER	Excusé
Association des Maires de l'Aisne	Philippe	TIMMERMAN	
SIABAVE	André	VAN COMPERNOLLE	X
Communauté de communes du Val de l'Aisne	Serge	VERON	X
Communauté de communes de la Vallée de la Suippe	Claude	VIGNON	X
SIABAVE	Mireille	WOJNAROWSKI	X

Collège « des usagers »		
Structure	Représentant	Signature
Association des communes riveraines de l'Aisne Ardennaise		Excusé
Centre Régional de la Propriété Forestière de Champagne-Ardenne	Laurence CARNNOT	X
Chambre d'Agriculture de l'Aisne	Alain FOUCON	X
Chambre d'Agriculture des Ardennes	Eric BOUCHEZ	X
Chambre d'Agriculture de la Marne	François PREVOTEAU	X
Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Aisne	Marie-Godeleine GANIVET	X
Chambre de Commerce et d'Industrie de Reims-Epernay	Emmanuelle MARTIN	X
Comité Interprofessionnel du Vin de Champagne (CIVC)	Daniel QUANTINET	X
Fédération de la Marne pour la pêche et la protection du milieu aquatique	Dominique THIEBAUX	X
Fédération de l'Aisne pour la pêche et la protection du milieu aquatique	Gilbert LANTSOGHT	X
Marne Nature Environnement	Frédéric PERARD	X
Syndicat interprofessionnel des entreprises des services d'eau et d'assainissement	Benjamin PROUST	X
Union fédérale des consommateurs - Que Choisir de la Marne	Jean-Claude LEBRUN	X
L'Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction (UNICEM) de Picardie	Cédric de COLLISSON	X

Collège « de l'Etat »		
Structure	Représentant	Présence
Le Préfet coordinateur de Bassin ou son représentant	Joël SCHLOSSER	Excusé
Le Préfet de la Marne ou son représentant		
Le Préfet de l'Aisne ou son représentant		
Le Préfet des Ardennes ou son représentant		
Le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) de Champagne Ardenne ou son représentant	Karine ALLEAUME Ophélie BERTHET	X
Le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) de Picardie ou son représentant	Jean-Paul VORBECK	X
Le Directeur Régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) de Champagne-Ardenne ou son représentant		
Le Directeur de l'Agence Régionale de Santé (ARS) de Champagne-Ardenne ou son représentant	Nicolas MONTAIGNE	Excusé
Le Directeur de l'Agence de l'Eau Seine Normandie ou son représentant	Didier PINCONNET Marie-Françoise LICKEL Pascale MERCIER	Excusés
Le Responsable de la Mission Inter Services de l'Eau de la Marne ou son représentant	Florent COLIN	Pouvoir à DREAL CA
Le Responsable de la Mission Inter Services de l'Eau de L'Aisne ou son représentant	Patrice DELAVEAUD	Excusé
Le Responsable de la Mission Inter Services de l'Eau des Ardennes ou son représentant		
Le Délégué Interrégional de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques ou son représentant	Michel MENKE	Excusé
L'Ingénieur de Voies Navigables de France responsable de l'arrondissement Champagne ou son représentant		

Etaient également présentes :

- Grimonie BERNARDEAU, SIABAVE
- Béatrice NIVOY, SIABAVE

Mme CHEVALIER, maire de Maizy, accueille les membres de la CLE.

Mme WOJNAROWSKI introduit la réunion en saluant le travail réalisé par la CLE pour l'élaboration du SAGE et souhaite la bienvenue aux nouveaux membres de la CLE.

Mme NIVOY rappelle que les élus de la CLE n'ont plus de suppléant, mais qu'en cas d'indisponibilité, les membres de la CLE pourront donner un pouvoir à n'importe quel membre de leur collège.¹

1. Présentation du SAGE aux nouveaux membres

Mme BERNARDEAU rappelle que la structure porteuse du SAGE devra être élargie pour couvrir l'ensemble du territoire du SAGE, puisqu'elle ne couvre actuellement que 48 communes.

M. PINON souhaite veiller à ce que le SIABAVE conserve sa compétence historique qu'est l'entretien de rivière.

Mme NIVOY répond qu'il est prévu que la structure porteuse de la mise en œuvre du SAGE ait pour compétence obligatoire la mise en œuvre du SAGE et pour compétence optionnelle l'entretien des rivières Vesle et Suippe.

M. GUERIN suggère que ce soient les syndicats d'eau qui adhère à la structure porteuse de la mise en œuvre du SAGE, plutôt que les communautés de communes qui n'ont pas forcément la compétence eau.

Mme NIVOY répond que la compétence SAGE pourrait être prise par les structures compétentes en eau potable, en assainissement collectif, en assainissement non-collectif, en eaux pluviales ou en aménagement de rivière. Une commune ne pouvant transférer sa compétence SAGE qu'à une seule structure, le groupe de réflexion composé d'élus de la CLE et du SIABAVE a donc préféré que ce soient les intercommunalités à fiscalité propre qui se dotent de la compétence afin d'éviter le chevauchement des structures compétentes.

M. VAN COMPERNOLLE ajoute que le nombre de communautés de communes étant raisonnable sur le territoire du SAGE, cette solution devrait permettre un comité syndical fonctionnel.

M. LANTSOGHT indique qu'il faudra néanmoins que les communautés de communes se dotent de la compétence « mise en œuvre du SAGE » car pour l'instant lorsqu'elles sont compétentes, elles le sont uniquement pour l'élaboration du SAGE.

2. Elections du Président et du bureau de la CLE

Les règles de fonctionnement de la CLE (votées le 12 mars 2009) indiquent que le scrutin est majoritaire à deux tours. Si à l'issue des deux tours, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité des suffrages, le plus âgé des candidats est élu.

❖ Président :

Mireille WOJNAROWSKI, SIABAVE : élue.

❖ Premier vice-président :

M. BLIN : élu.

❖ Deuxième vice-président :

Le premier vice-président étant originaire de la Marne, les autres élus de la Marne ne peuvent pas se présenter aux fonctions de 2^{ème} et 3^{ème} vice-présidents.

Rémy GILET, SIGMAA : élu.

❖ Troisième vice-président :

Mireille GATINOIS, Conseil Général des Ardennes : élue.

❖ Représentants du collège des élus (2 places)

- Daniel DIEZ, Communauté de communes de la région de Suippes
- Serge HIET, Association des maires de la Marne

Elus.

¹ Les pouvoirs sont pris en compte dans le calcul du quorum

- ❖ Représentants du collège des usagers (3 places)
- Frédéric PERARD, Marne Nature Environnement
- François PREVOTEAU, Chambre d'agriculture de la Marne
- Dominique THIEBAUX, Fédération de pêche de la Marne

Elus.

Les représentants du collège de l'Etat sont désignés par le Préfet de la Marne (2 personnes) et le directeur de l'Agence de l'eau Seine Normandie (1 personne).

Synthèse : composition du bureau

- ❖ Collège des élus :

Présidente : Mireille WOJNAROWSKI, SIABAVE

1^{er} vice-président : Francis BLIN, Communauté de communes Champagne Vesle

2^{ème} vice-président : Rémy GILET, SIGMAA

3^{ème} vice-présidente : Mireille GATINOIS, Conseil Général des Ardennes (Ardennes)

Daniel DIEZ, Communauté de communes de la région de Suippes

Serge HIET, Association des maires de la Marne

- ❖ Collège des usagers :

François PREVOTEAU, Chambre d'agriculture de la Marne

Frédéric PERARD, Marne Nature Environnement

Dominique THIEBAUX, Fédération de pêche de la Marne

- ❖ Collège de l'Etat :

DREAL Champagne Ardenne

DDT de l'Aisne

Agence de l'Eau Seine Normandie

3. Travail de la CLE pour la mise en œuvre

Les animatrices proposent de laisser au bureau le soin d'organiser la déclinaison des commissions de travail. L'assemblée approuve. Chaque membre de la CLE pourra s'inscrire à la/aux commission(s) de travail qui l'intéresse(nt) lors de la prochaine réunion de CLE.